



GAMUSOR

Édition 2026

Gazette municipale
de

Soueix-Rogalle



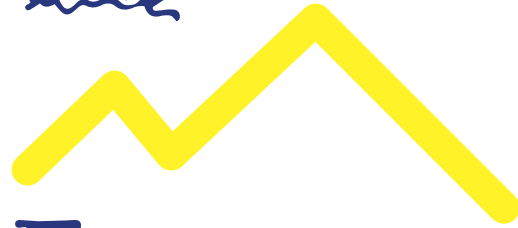
Commune
Soueix-Rogalle





Sommaire

p.3.....	L'ÉDITO DU MAIRE
p.4.....	EXPRESSION LIBRE DES CONSEILLERS MINORITAIRES
p.5.....	LE CONSEIL MUNICIPAL
p.6.....	AGENDA
p.7 > 11..	ACTUALITÉS MUNICIPALES
p.12.....	FINANCES
p.14.....	POPULATION
p.15.....	MAIRIE PRATIQUE



L'ÉDITO DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Cette première Gazette du mandat est l'occasion de m'adresser à vous, de partager quelques mots sur les premiers mois de cette nouvelle aventure collective.

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement l'équipe municipale précédente pour le travail accompli au fil des années. De nombreux projets ont été engagés pour notre village et nous avons la volonté de les poursuivre comme nous nous y étions engagés.

Comme dans toute commune, les élections marquent un moment important de la vie locale. Aujourd'hui, nous regardons vers l'avenir avec l'envie de construire, d'avancer et de travailler ensemble au service de notre village.

Parmi les projets en cours, celui de l'ancienne Carrosserie (café-restaurant) avance bien et devrait voir le jour au cours de l'été. Nous sommes heureux de voir arriver des candidats motivés qui souhaitent créer un lieu convivial et participer à la vie du cœur du village. Par ailleurs, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour trouver un nouveau porteur de projet dans l'ancien local de la crêperie de Jean-Baptiste, qui a fermé ses portes à la fin du mois de mai après plusieurs années d'activité au service des habitants et des visiteurs du musée.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous sommes pleinement engagés à votre service. Nous travaillons en équipe, avec sérieux mais aussi avec beaucoup d'envie. Les projets que nous avons présentés pendant la campagne restent notre feuille de route. Certains pourront voir le jour rapidement, d'autres demanderont davantage de temps. Nous avançons pas à pas, avec la volonté de tenir nos engagements et d'agir dans l'intérêt de tous.

Un mot également pour nos associations et leurs bénévoles, sans qui une grande partie de la vie du village ne serait pas la même. Je souhaite la bienvenue à la nouvelle équipe du comité des fêtes qui reprend le flambeau avec enthousiasme et de nombreuses idées. Ils pourront compter sur le soutien de la municipalité, tout comme l'ensemble des associations de la commune.

***Au nom de toute l'équipe municipale,
merci pour votre confiance.
Nous resterons disponibles,
à votre écoute et heureux d'échanger
avec vous au quotidien pour
continuer à faire vivre notre beau
village.***

Bien cordialement

Clément
MARCHANT



01 EXPRESSION LIBRE DES CONSEILLERS MINORITAIRES

Groupe Expérience, compétence et renouveau

Le groupe « **Expérience, Compétence et Renouveau** » remercie chaleureusement les électeurs Soueixois et Rogallais qui lui ont accordé leur confiance lors des élections municipales du 15 mars. Il aura à cœur de s'engager au service de l'ensemble de la population.

Les conseillers municipaux d'opposition, **Christine Terrisse** et **François Montlaur**, tiendront une permanence chaque mardi de 10h à 12h afin de recevoir les habitants qui souhaitent les rencontrer. Des rendez-vous pourront également être pris sur demande auprès du secrétariat de mairie.

Les élus d'opposition seront particulièrement attentifs à la gestion financière de la commune ainsi qu'au respect rigoureux des règles de fonctionnement, qu'elles soient d'ordre économique, culturel ou patrimonial.

Les administrés savent que plusieurs projets importants sont actuellement en cours. Ceux-ci ont été initiés par l'ensemble de l'ancien conseil municipal et bénéficient de l'accompagnement des différentes instances administratives et financières (État, Région, Union européenne, Conseil départemental, Communauté de communes, etc.), ainsi que de partenaires techniques compétents (cabinet d'architectes, Agence Ariège Attractivité, Chambre de commerce et d'industrie, Parc naturel régional, etc.). Cet accompagnement, à la fois financier et technique, constitue un gage de viabilité et de pérennité pour ces projets.

Nous espérons que la dynamique locale existante sera préservée et renforcée, dans un esprit serein et convivial, tant pour le petit marché que pour les différentes manifestations et animations organisées sur notre territoire.

Nous reviendrons vers vous à l'occasion de chaque nouveau bulletin municipal.

Nous vous rappelons que les séances du conseil municipal sont ouvertes à l'ensemble de la population et nous vous invitons vivement à y assister.

N'hésitez pas
à venir
rencontrer
vos élus
lors de
la permanence
du mardi
matin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Des élus accessibles et au plus près de votre lieu de résidence.



Le Maire



**Clément
MARCHANT**

Les adjoints



1^{ère} adjointe

**Magali
CHARRIERE**



2^{ème} adjoint

**Aymeric
MOMBRUN-
MEYER**



3^{ème} adjointe

**Lilie
FRIEDRICHS**

Les Conseillers municipaux



**Juliette
GEST**



**Sandrine
QUÉRÉ**



**David
KRIVINE**



**Ludovic
HEIME**



**Loïck
LARVOL-
TEQUI**



**Christine
TERRISSE**



**François
MONTLAUR**



Sachez que vous pouvez contacter les élus référents de votre hameau :

Pour Rogalle :

Clément Marchant
et François Montlaur

Pour Soueix, Ségouge & Coumelège :

Juliette Gest, Christine
Terrisse et Ludovic Heime

Pour Saint-Sernin, Herminet & Matapouil :

Aymeric Mombrun-Meyer
et David Krivine

Pour Escarrères :

Magali Charrière

Pour Siguens, Aurac & La Serre :

Sandrine Quéré
et Lilie Lapaix

Pour le quartier des 4 chemins et la Paychère :

Loïck Larvol-Téqui

02 AGENDA culturel & estival



Rendez-vous

MARDI 14 JUILLET

dès 17h sous la halle pour se rencontrer.

La Mairie de Soueix-Rogalle vous convie à un apéro citoyen. Ce sera l'occasion de vous présenter plus en détail les différentes commissions ainsi que vos référent.e.s, de partager un verre de l'amitié suivi d'une auberge espagnole.

Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses pour partager un moment convivial.

07 juillet : *Ancestros - Caba danza Espiral*

13 juillet : *Tombé du camion -
Compagnie les Paupières Mobiles*

14 juillet : *Apéritif citoyen*

15 juillet à 19h : *Les Oiseaux de trottoir*
📍 *Au marché*

19 juillet : *Vide greniers*
📍 *Place Justin Clanet*

27 juillet : *La Dette-Compagnie
Sol en Scène*

3 août : *Fast-Trio Luz*

12 août : *Marché extraordinaire*

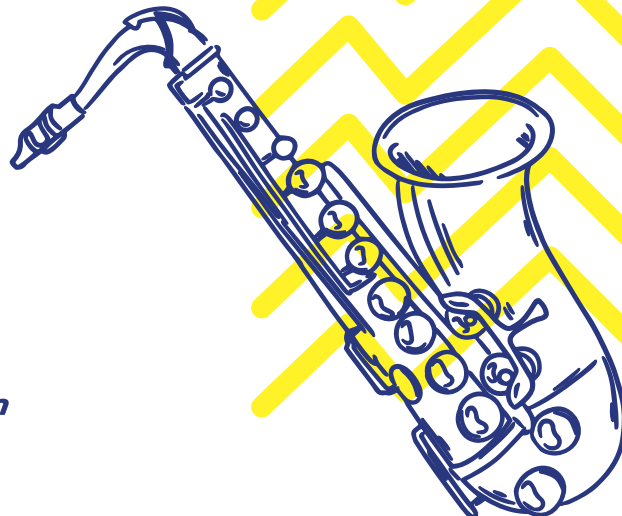
23 août : *11° salon du livre de Soueix*
📍 *Place Justin Clanet*

23 août : *Marathon des Oussaillès*

29/30 août : *Fête du village*

6 septembre : *«Cyclosportive
La Casartelli»*

11 octobre : *Festival Salat Al Zein
(contes et musiques
du monde arabe)*



3 ACTUALITÉS MUNICIPALES

Une mairie plus proche de ses habitants :



Nous vous en avons parlé pendant notre campagne électorale et c'est un projet qui nous tient à cœur : l'équipe municipale souhaite améliorer la communication avec les habitant-e-s. Nous avons commencé à étoffer les moyens déjà en place, mais c'est un travail au long cours. Vous trouverez ici les différents outils à votre disposition pour vous informer de l'action municipale et contacter les services de la mairie et les élus.

Certains de ces outils vous sont certainement déjà familiers, mais d'autres sont récents, voici donc une petite présentation des différents canaux de communication de la Mairie et du Conseil Municipal.

Suivre les conseils municipaux :

Nous vous rappelons que les séances du conseil municipal sont publiques. C'est là que se prennent les délibérations qui rythment la vie de la commune. Vous êtes les bienvenu-e-s pour y assister !

Les dates des conseils vous sont communiquées aussi tôt que possible. Vous pouvez les trouver sur le site web de la commune : www.soueix-rogalle.fr. Les dates des Conseils sont également affichées devant la mairie et mises en ligne sur le facebook de l'équipe municipale « Soueix-Rogalle, Notre Commune, Notre Avenir. »

Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter de la commune qui vous permet de recevoir directement les listes de délibérations adoptées et les procès-verbaux des séances dans la semaine qui suit leur approbation. Pour s'inscrire à cette newsletter, il vous suffit de vous signaler au secrétariat de mairie en indiquant votre adresse courriel.

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont facilement consultables en ligne sur le site de la commune.



3 ACTUALITÉS MUNICIPALES

Suite

www.soueix-rogalle.fr :

Le site Web de la commune, déjà très riche, est l'outil le plus complet à votre disposition !

Vous y trouverez en première page un agenda et les actualités de la commune, régulièrement mis à jour.

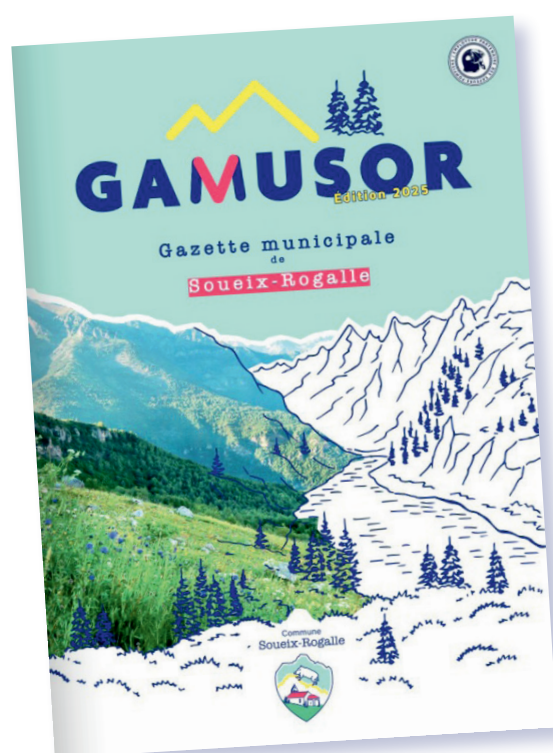
C'est dans l'onglet « Ma Mairie » que vous trouverez la liste des conseillers municipaux et des commissions municipales, ainsi que les procès-verbaux des conseils et les arrêtés municipaux.

Dans l'onglet « Vos démarches » vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales, déposer une demande d'urbanisme, inscrire votre enfant à l'école primaire, obtenir des informations pour vous marier ou vous pacser et consulter le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Dans l'onglet « Vivre ici » vous trouverez plusieurs informations sur la vie du village, sur notre marché communal, sur les associations locales et sur les activités et loisirs proposées dans la commune et dans le Haut-Couserans.



Enfin, dans l'onglet « Découvrir » vous pouvez accéder à des éléments patrimoniaux de la commune. Vous pourrez y trouver d'anciennes photographies de la commune et des éléments de son histoire. C'est ici que le Musée des Colporteurs est mis à l'honneur ! Un Monument aux morts virtuels est également accessible pour vous renseigner sur l'identité et le parcours des soldats originaires de la commune morts lors des grands conflits et expéditions militaires du XIXe et du XXe siècle.



GAMUSOR, votre Bulletin Municipal :

Le bulletin municipal paraît une fois par an, et vous le recevez chaque année dans votre boîte aux lettres au début de l'été. Vous y trouvez un bilan annuel de l'action municipale, et notamment une présentation du budget voté chaque printemps, mais aussi un agenda culturel et estival ! Vous pouvez également retrouver tous les bulletins municipaux sur le site web de la commune depuis 2013 !

Alors pourquoi GAMUSOR, nous demandez-vous ? Ce n'est pas le nom d'un animal antédiluvien mais bien un acronyme pour Gazette Municipale de Soueix-ROGALLE.

La publication de cette Gazette a un coût, c'est pourquoi la périodicité est relativement réduite. Il est toutefois possible que le conseil municipal mette en place des hors-séries en ligne sur le site de la commune, ou des tirages papiers dans un format moins coûteux que le numéro principal qui paraît chaque été.

Sachez enfin que vous disposez d'un espace d'expression libre dans la partie « Tribune Publique » du GAMUSOR, à la condition de nous faire parvenir vos textes avant le 30 avril de chaque année.

Panneaux d'affichage et boîtes à idées :

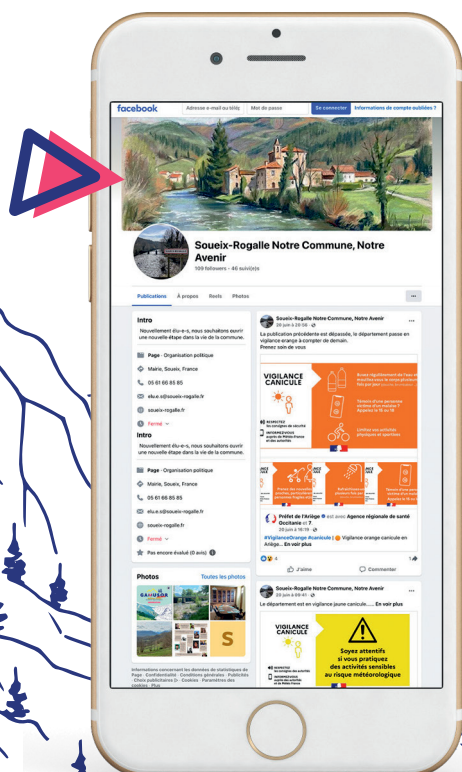
Pour vous informer ou vous exprimer, plusieurs panneaux d'affichage sont présents aux endroits stratégiques de la commune.

En plus de ces panneaux et pour être davantage à votre écoute, le conseil municipal vient de mettre en place des boîtes à idées à proximité des 4 panneaux d'affichage principaux, à savoir à Soueix, Rogalle, Saint-Sernin et Escarrères.

Vous reconnaîtrez facilement ces boîtes à idées, au nombre de 4, qui sont de simples boîtes aux lettres customisées.

Dans ces boîtes aux lettres, vous pouvez déposer des mots, anonymes ou non, des propositions, des remarques, et toute information que vous jugez pertinent de transmettre au conseil municipal.

Les boîtes à idées sont relevées tous les 15 jours. Vos idées sont ensuite étudiées par les conseillers municipaux, et discutées si nécessaire lors d'une séance du conseil municipal.



Le conseil municipal sur les réseaux sociaux :

Cela n'a pas échappé à certains d'entre vous : au cours de la campagne pour les élections municipales, les candidats de la liste « Notre Commune, Notre Avenir » ont créé une page sur le réseau social Facebook.

Sans entrer ici dans un débat sur la qualité ou non de ce réseau social, sachez qu'après les élections, le conseil municipal a décidé de conserver cette page pour en faire un outil supplémentaire de communication.

Nous y mettons donc en ligne toutes les informations que nous jugeons bienvenues, qu'il s'agisse de points d'actualité, d'initiatives locales que nous souhaitons soutenir, ou de la date des conseils municipaux.

Si vous êtes présent sur facebook, n'hésitez pas à suivre notre page pour avoir une chance supplémentaire de ne pas rater un des événements importants de la vie de la commune !

Nous précisons que la page est exclusivement animée par les conseillers municipaux et que ce n'est donc pas par son biais que vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie.

C'est en revanche un bon moyen pour contacter les élus qui vous représentent.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES :



Outil thématique à votre disposition : Les commissions municipales regroupent plusieurs membres du conseil pour travailler sur des points précis et développer les futurs projets de la commune.

N'hésitez pas à contacter les élus membres de ces commissions pour aborder les sujets qui les concerne.



LORS DES PREMIERS CONSEILS MUNICIPAUX, NOUS AVONS CHOISI DE CRÉER LES COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission des mobilités et de la voirie : pour réfléchir à un meilleur aménagement des voies publiques de notre village, pour faciliter les déplacements de tous les usagers, qu'ils soient à pieds, à vélo ou en voiture !

Magali CHARRIERE, Sandrine QUÉRÉ et Ludovic HEIME siègent dans cette commission.

Commission communication : pour assurer la gestion de tous les moyens de communication utilisés par la commune.

Loïck LARVOL-TEQUI, Aymeric MOMBRUN-MEYER et Ludovic HEIME siègent dans cette commission.

Commission des affaires économiques : pour réfléchir aux actions et aux projets qui contribuent au dynamisme et à l'attractivité de la commune au bénéfice de ses habitants.

Magali CHARRIERE, Christine TERRISSE et François MONTLAUR siègent dans cette commission.

Commission marché de plein vent : pour discuter avec l'association du Petit Marché de Soueix de l'organisation et du développement de notre précieux marché communal.

Aymeric MOMBRUN-MEYER, Lilie FRIEDRICH, Juliette GEST siègent dans cette commission.

Commission agriculture, transhumance, remembrement et biens vacants et sans maître : pour accompagner les agriculteurs et porter avec eux un projet territorial cohérent.

Magali CHARRIERE, Lilie FRIEDRICH et Sandrine QUÉRÉ siègent dans cette commission.

Commission culture et patrimoine : pour soutenir les initiatives déjà existantes et enrichir le programme culturel de la commune.

Aymeric MOMBRUN-MEYER, Juliette GEST et François MONTLAUR siègent dans cette commission.

Le conseil municipal souhaite également mettre en place des commissions extra-municipales, composée d'élus et de résidents de la commune, pour travailler sur des projets qui pourraient impliquer davantage les habitants qui le souhaitent.

Nous avons évoqué la pertinence de ce dispositif pour trois commissions supplémentaires :

- Une commission en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Une commission « loisirs et activités de plein air », qui serait en lien avec les associations sportives locales
- Une commission « chemins communaux » pour développer et valoriser le réseau des chemins communaux, qu'ils soient encore praticables ou qu'ils se soient ensauvagés

Subventions aux associations :

Le 8 juin 2026, le conseil municipal a voté l'attribution des subventions aux associations. Nous tenons à revenir sur ce moment important pour notre commune et pour les associations du territoire. Cette année, la commune a reçu beaucoup de demandes de subventions. Le montant total de ses demandes était supérieur à la capacité de financement de la commune, ce qui nous a naturellement conduit à devoir faire des choix. Comme peuvent en attester les habitant-e-s qui ont assisté au conseil municipal du 8 juin, nous avons longuement débattu avant de parvenir à une répartition des subventions qui a fait l'unanimité. Pour vous la présenter en deux mots, et dans la continuité de l'action municipale des années précédentes, les plus importantes subventions vont à l'Association du Patrimoine, à la Coopérative Scolaire, au Petit Marché de Soueix et au Comité des Fêtes. Par ordre d'importance, nous avons ensuite souhaité maintenir autant que possible les subventions attribuées aux associations dont profitent plusieurs enfants de la Commune, telles que l'Union Sportive du Haut Salat, le Haut-Couserans-Kayak Club et la MJC d'Oust par exemple. Nous avons souhaité répondre favorablement à la demande de la jeune association culturelle Salat al Zein, qui a, l'an passé, organisé un festival musical de grande qualité. Il nous a semblé important d'accompagner cette heureuse initiative, dans la mesure de nos moyens. Nous avons ensuite cherché à partager le plus équitablement possible le budget restant entre toutes les associations locales qui nous avait sollicité. Nous avons préféré attribuer un faible montant à plusieurs structures qui nous tiennent à cœur et qui comptent pour les habitant-e-s de la commune, plutôt que de favoriser certaines au détriment des autres. Sachez que si la commune n'a pas les moyens financiers de soutenir autant qu'elle le souhaiterait toutes ces belles associations, le conseil municipal se tient néanmoins à la disposition de ces associations pour leur apporter tout autre type d'aide.

Fauchage en bord de voies communales :

Plusieurs d'entre vous auront sans doute remarqué que les abords de voies communales n'ont pas encore été fauchés. Il ne s'agit pas là d'un revirement de la politique d'entretien de la voirie communale mais d'une panne technique survenue sur l'épareuse. Toutes les mesures sont prises pour que cet équipement soit de nouveau fonctionnel au plus vite et que les accotements soient fauchés.



Nos animaux de compagnie :

La commune souhaite rappeler que la loi entrée en vigueur au 1er janvier 2022, stipule que les chiens de plus de 4 mois et les chats de plus de 7 mois doivent être identifiés. De plus il est interdit de laisser divaguer votre animal. Est considéré comme divaguant, un chien sans surveillance ou éloigné de son propriétaire de plus de 100 mètres, un chat sans surveillance trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son propriétaire. Il est recommandé de faire stériliser ses animaux si aucune volonté de reproduction n'est envisagée.

Les Tiques :

Cher.es habitant.es, Participez à la récolte de tiques organisée par l'association CITIQUE (citoyen-tique) ! Un groupe scientifique unique, situé à Nancy, étudie les tiques nationalement en collaboration avec d'autres groupes de chercheurs.ses dans le monde. Afin d'avoir un maximum de spécimens à étudier, ce groupe a créé une méthode de récoltes de tiques piqueuses : Chaque citoyen.ne peut récolter des tiques (ayant piqué des humains ou des animaux) et remplir un questionnaire anonyme. Soit la tique est déposée vivante dans un tube rempli d'éthanol fourni par Citique, soit mise vivante dans un mouchoir en papier absorbant entouré de ruban adhésif afin qu'elle ne s'en échappe pas (elle va alors sécher). Tout ceci sera placé dans une urne déposée à la mairie. Lorsque l'urne est remplie, un responsable de Citique récoltera les échantillons pour les envoyer au centre de recherche de Nancy. Merci de faire avancer la recherche par votre contribution !

Pour toute explication complémentaire vous pouvez appeler Lilie au 06 62 77 26 76.

04 FINANCES

Le budget 2026 a été voté le 29 avril 2026 par le conseil municipal.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux, ou directement en ligne sur le site internet de la commune www.soueix-rogalle.fr.

Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès de l'État, du conseil départemental, de la Région ou d'autres co-financeurs chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2026 représentent 511 993,87€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2026 représentent 511 993,87€.

Les salaires représentent 181 700,00€ des dépenses de fonctionnement de la commune.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

IL EXISTE TROIS PRINCIPAUX TYPES DE RECETTES POUR UNE COMMUNE :

- **LES IMPÔTS LOCAUX**
- **LES DOTATIONS VERSÉES** par l'État
- **LES RECETTES ENCAISSÉES** au titre des prestations fournies à la population

LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX POUR 2026 :

- **Taxe foncière sur le bâti : 31,01 %**
- **Taxe foncière sur le non bâti : 46,22 %**
- **Taxe d'habitation sur résidences secondaires : 5,94 %**

Le conseil municipal a choisi de maintenir les taux à leur niveau de l'année écoulée. Les taux de fiscalité locale sont donc inchangés depuis 2022.

La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE REGROUPE :

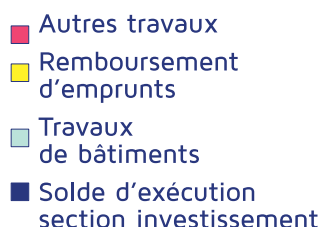
• En dépenses :

toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

• En recettes :

deux types de recettes coexistent : les recettes dites « patrimoniales » telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Dépenses d'Investissement

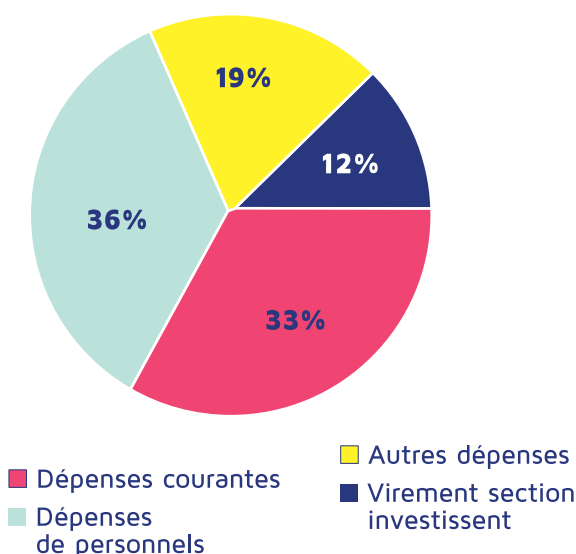


Recettes d'Investissement

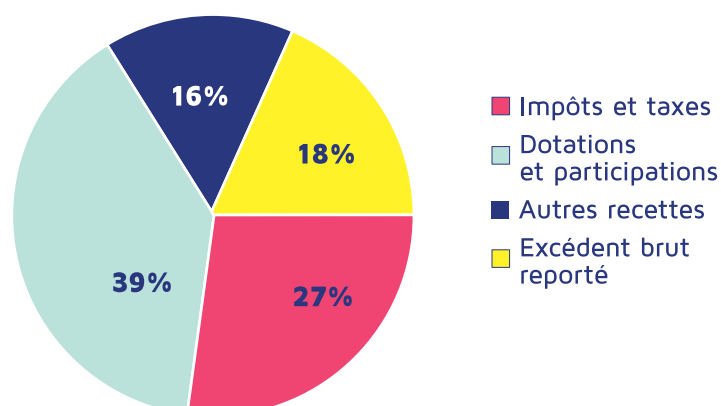


FINANCE

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement



POPULATION

(du 01/06/2024
au 31/05/2025)



Décès :

Jean-Jacques CANCEL,
le 28/06/2025 à Toulouse (60 ans)

Jean-Claude NAVAS,
le 19/08/2025 à Saint-Jean-de-Verges (75 ans)

Françoise CAUBET vve BERGEN,
le 15/12/2025 à Saint-Lizier (75 ans)

Jeannine DEDIEU vve COUTANT,
le 27/04/2026 à Saint-Lizier (93 ans)

*Nous renouvelons aux familles
nos plus sincères condoléances.*

Mariages et pactes civils de solidarité :

Maria-Cristina WILLISCH VAZQUEZ
& Joël BARROT, le 14/06/2025

Catherine RIGAUD & Ludovic
GONZALEZ VILCHES, le 12/07/2025

Isabelle BRAU & Thierry PELLET, le 19/07/2025

Aurélien MOMBRUN & Aymeric MEYER,
le 09/08/2025

Françoise SEGUIN & William ALAMÈLE,
le 29/05/2026

Félicitations aux heureux couples

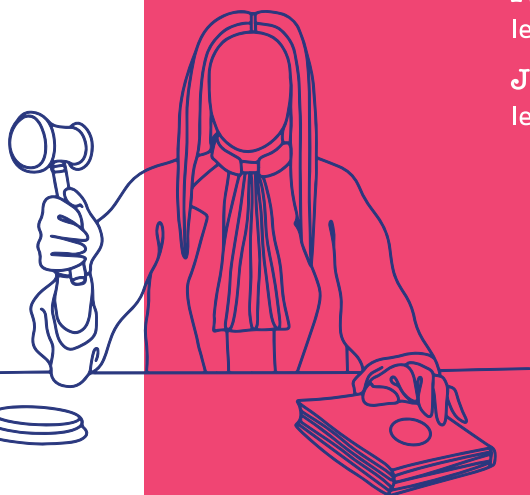
Naissances :

Aria SERVAT, le 08/08/2025

Lise DUPONT MARTIN, le 20/10/2025

Elyot VANDER CRUYSSSEN, le 20/03/2026

Bienvenue à eux !



MAIRIE PRATIQUE

Vous avez certainement déjà pu constater la qualité de l'accueil assuré par le secrétariat de votre Mairie.

Pour contacter votre Mairie, un seul numéro 05.61.66.85.85, et une seule adresse courriel : secretariat@soueix-rogalle.fr

Un formulaire de contact en ligne est également disponible sur le site web de la Mairie.

Pour rappel, le secrétariat est ouvert au public du mardi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Le conseil municipal a souhaité augmenter les horaires de permanences des élu-e-s.

Sachez donc qu'au moins un membre du conseil municipal sera disponible et à votre écoute chaque mercredi de 9h à 14h sur rendez-vous, et chaque mercredi de 14h à 16h sans rdv.

François Montlaur et Christine Terrisse, les deux élus de la liste minoritaire, assurent une permanence chaque mardi de 10h à 12h.

Si vous souhaitez rencontrer des élus en dehors des ces jours et horaires, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat pour convenir d'un rendez-vous !

Agence postale communale :

OUVERTE LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS DE 9H À 11H.

Urbanisme : depuis le 01/01/2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations par voie dématérialisée à l'adresse <https://sve.sirap.fr>

Il s'agit là d'une simple faculté laissée aux usagers et le dépôt « papier » au guichet reste bien évidemment possible.

Collecte des encombrants :

29 JUILLET, 21 OCTOBRE, 17 DÉCEMBRE.

Dates de collecte du premier semestre 2027 publiées sur le site web de la commune dès qu'elles nous seront communiquées.

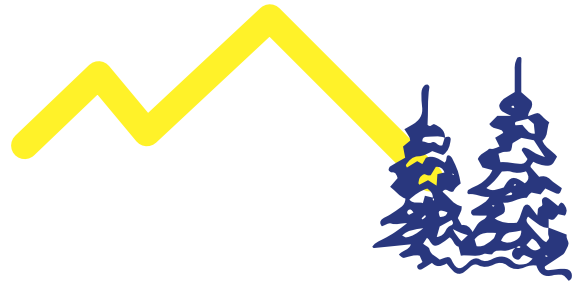
Les collectes se font **uniquement sur inscription** auprès du service déchets de la communauté de communes **ou en mairie 10 jours au moins avant la date prévue.** Ce service vient en complément des déchetteries et non en remplacement de celles ci.

Véhicules hors d'usage :

DU 20 AU 24 JUILLET ET DU 16 AU 20 NOV.

Dates de collecte du premier semestre 2027 publiées sur le site web de la commune dès qu'elles nous seront communiquées.

Renseignements auprès du service déchets de la communauté de communes (05 61 66 69 66) ou en mairie.



NUMÉROS D'URGENCE

Européen : 112

(privilégiez ce numéro pour toute demande de secours)

Pour personnes sourdes et malentendantes : 114

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie d'Oust :

05 61 66 80 17

(en cas d'urgence, composez le 17)

Pôle de santé des deux vallées (Seix) : 05 61 01 02 15

Médecins Nuits/Week-ends Jours Fériés : 3966

Centre antipoison :

05 61 77 74 47

Déchetterie d'Oust : OUVERTE DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H45 À 12H15 ET DE 13H30 À 17H00. Plus de renseignements au 06 80 55 62 66

Campagne de vidange mutualisée :

le service des eaux du Couserans propose aux propriétaires d'installations d'assainissement non collectif de se regrouper. Les propriétaires intéressés s'inscrivent en mairie. Ils doivent indiquer, à minima, l'adresse et l'accessibilité de l'installation, le type (fosse septique, fosse toutes eaux...), la capacité (en mètre cube) et un numéro de téléphone de contact.



GAMUSOR

Gazette municipale
de

Soueix-Rogalle



Commune
Soueix-Rogalle



Directeur de la publication : Monsieur Clément MARCHANT, Maire

Responsable de la rédaction : Services administratifs municipaux

Création maquette & Impression :

Agence de communication & Imprimerie NOVA Scop,
St Paul de Jarrat 05 61 65 14 64

Dépôt légal : Juin 2026

ISSN : 2826-8857 (version imprimée)

2827-4466 (version numérique en ligne)

Publication annuelle du mois de juin imprimée à 330 exemplaires.

Mentions légales : Commune de Soueix-Rogalle,
Mairie, 6 Place Philomène Pujol 09140 SOUEIX-ROGALLE,

Représentant légal : Monsieur Clément MARCHANT, Maire.